

Le fait divers

DANS TOUS SES ÉTATS

APPEL A COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL



Informations
complémentaires sur
le site internet
faitdivers.org

Information inclassable, le fait divers constitue pourtant un incontournable des discours médiatiques, offrant à ceux-ci la possibilité toujours renouvelée de signifier l'irréductible surprise des affaires humaines. Le fait divers a fait l'objet de nombreuses analyses dont celles de Georges Auclair - *Le mana quotidien*, de Roland Barthes - *Essais critiques* ou, plus récentes, d'Anne-Claude Ambroise-Rendu - *Petits récits des désordres ordinaires*, et d'Annik Dubied - *Les Dits et les scènes du fait divers*.

Pourquoi revenir, alors, et encore, au fait divers ? Parce que, « inclassable », il se fonde sur des stratégies d'écriture et de lecture qui peuvent être constamment ré-interrogées, au regard, notamment, de ses variations dans les différents médias ou de ses points de contact avec la fiction. Parce que, « information », il propose des significations dont les enjeux sociaux et politiques doivent être envisagés, au regard, notamment, des situations de crise qu'il raconte.

THEMATIQUES

Ce colloque se propose donc de questionner le fait divers sous une multiplicité d'angles disciplinaires, en proposant les thématiques suivantes comme perspectives fédératrices :

- 1) Le fait divers comme genre journalistique**
Peut-on définir le fait divers ? Doit-on l'interroger au regard des autres genres médiatiques, de son rubricage, de son analyse narratologique, de ce qu'il dit et met en scène, de ce qu'il implique comme activité sociale, de la relation qu'il entretient avec son ou ses public(s) ?
- 2) Fait divers, fait de société, événement, affaire.**
Le fait divers, banal et anodin, se distingue des événements qui sont pris dans des logiques médiatiques plus catégorisantes. Pourtant, et bien souvent, à l'origine d'une grande affaire, se trouve un fait divers. Quelles relations peut-on tisser entre ces faits, petits et grands ? Quels procédés nous permettent de les différencier ou de les confondre ?
- 3) Le fait divers mis en scène.** Le fait divers est traité par tous les médias, mais selon des choix éditoriaux et des contraintes liées aux supports très différents les uns des autres. Aussi n'y a-t-il pas un seul traitement médiatique pour les faits divers, mais de multiples façons de rendre visibles ces faits. Ainsi, comment la télévision, la radio, la presse et les nouveaux médias s'emparent-ils du fait divers ?
- 4) Fait divers et paroles sociales.**
Le compte rendu d'un fait divers peut donner la parole à une variété de protagonistes, du témoin à l'expert en passant par diverses institutions. Quelle analyse peut-on faire de ces surgissements de paroles ?
- 5) Politique, société, individu au prisme du fait divers.** Il s'agit de s'interroger sur l'utilisation qui est faite par les médias du fait divers. Le traitement du fait divers, l'espace qui lui est accordé, peuvent-ils être entendus comme voie d'accès privilégiée à la prise de position, au discours moral et politique ?
- 6) L'axiologie du fait divers :** bien *versus* mal, bourreau *versus* victime, ordre *versus* désordre... Le fait divers manifeste toujours une rupture par rapport à la norme. Comment le fait divers arrive-t-il à rendre compte de cette ou ces norme(s), de son acception, de son évolution à travers le temps et les sociétés ? En est-il le symptôme ou le miroir ? Interroger les genres liés au fait divers, leurs productions, leurs écritures, leurs réceptions doit permettre de dresser une cartographie du « mal », tel qu'il se manifeste symboliquement au sein de notre société.

7) Les relations entre fiction et fait divers

Un certain nombre de travaux ont évoqué les emprunts réciproques qui existaient entre le fait divers et la fiction (roman policier, théâtre, cinéma, bandes dessinées...). Quelle(s) affinité(s) entretiennent-ils en terme de mise en récit, de figure, de trame, de structure etc. ? Quelles peuvent être les logiques de lecture induites par ces deux genres ?

8) Fait divers et « poésie » (modalité d'écriture, jeux de langage, temporalité)

Le fait divers entretient avec son lecteur des relations de connivence qui se fondent sur la langue. Le fait divers donne-t-il ainsi l'occasion aux médias de jouer avec la langue, avec les expressions, avec le temps, avec les références culturelles ou mythologiques ?

RESPONSABILITE SCIENTIFIQUE

Isabelle GARCIN-MARROU, IEP de Lyon
Université Lyon 2, *Médias et Identités* (EA 1858), 14 Avenue Berthelot, 69365 LYON CEDEX 07

Catherine DESSINGES, Université Lyon 3
ERSICOM (EA 1848), 6 Cours Albert Thomas, 69008 LYON.

COMITE SCIENTIFIQUE

Anne-Claude Ambroise-Rendu
maître de Conférences à l'Université de Paris X Nanterre

Annik Dubied
Professeure boursière FNS à l'Université de Neuchâtel

Jean-Pierre Esquenazi
Professeur à l'université Jean-Moulin Lyon 3

Isabelle Garcin-Marrou
Maître de conférence à l'IEP de Lyon

Bernard Lamizet
Professeur à l'IEP de Lyon

Marc Litz
Professeur à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve

Jean-François Tétu
Professeur à l'IEP de Lyon

Martine Vila-Raimondi
Maître de conférence au Pôle IUT-IUP de Valence

LES PROPOSITIONS DE COMMUNICATION

La proposition, déjà titrée, devra être rédigée en 3500 signes, times 12, interlignage 1,5 et présentera les éléments suivants : problématique et hypothèses de travail, corpus, bibliographie indicative. Elle pourra s'inscrire dans une ou plusieurs thématiques. Les propositions devront être envoyées **au plus tard le 2 janvier 2006** à infos@faitdivers.org au format RTF (Rich Text File). Des modèles de documents sont disponibles sur le site web du colloque pour faciliter le respect des normes de présentation.

L'évaluation des propositions se fera " en aveugle " par deux membres du comité scientifique.

La réponse, positive ou négative, aux propositions de communication sera signifiée le 23 janvier.

ORGANISATION DU COLLOQUE

Le colloque se déroulera sur 2 journées, les 23 et le 24 mars 2006, dans les locaux de la manufacture des tabacs (Université Jean-Moulin Lyon 3). Il est co-organisé par les universités Lyon 2 et Lyon 3.

Les interventions ne devront pas dépasser vingt minutes et les textes retenus pour une publication feront entre 20 000 et 30 000 signes.

Pour toute information concernant le colloque :

www.faitdivers.org